



FORMATION EN PRÉSENTIEL

PRAP IBC

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE - INDUSTRIE, BÂTIMENT, COMMERCE

Dernière mise à jour le 25/02/2023.

OBJECTIF

Permettre au salarié de contribuer à la mise en œuvre de la PRAP IBC en proposant des améliorations techniques, organisationnelles et de maîtrise, pour les risques sur lesquels il a possibilité d'agir

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Etre capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Etre capable d'effectuer des activités de travail dans le respect des gestes et postures et de la sécurité physique
- Etre capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention au profit de la santé et de la sécurité au travail

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

MODALITÉS D'ACCÈS

Inscription sur une session planifiée : jusqu'à la veille de la formation
Ouverture d'une session : au plus tard 15 jours avant l'entrée en formation.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation théorique et pratique conformément au référentiel INRS Formation adaptée en fonction des activités de l'entreprise bénéficiaire

TAUX D'OBTENTION

100

ÉQUIVALENCES

Acteur PRAP 2S

Tarif

Sur devis

Réf.

PRAPIBC

Contact

0687738349
conforssec@gmail.com

PRÉ-REQUIS

Aucun

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Formation accessible à toutes personnes en situation de handicap. La formation sera étudiée pour être adaptée. L'épreuve certificative peut être proposée à l'oral pour les personnes présentant un handicap pour l'expression écrite.

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Utilisation de charges inertes pour la manutention et du matériels utilisés en entreprise. Formateur titulaire du certificat de "formateur PRAP IBC" validé par l'INRS et en cours de validité



Niveau

Autres formations
professionnelles continues



Modalité

Présentiel



Effectif par session

1 mini > 10 maxi



Durée

14 heures / 2 jour(s)



PROGRAMME

Partie 1 : La prévention

Partie 2 : Les risques

Partie 3 : Le corps humain et les Troubles musculosquelettiques

Partie 4 : Observation et analyse d'une situation de travail

Partie 5 : Pistes d'améliorations des conditions de travail

Restitution d'un travail intersession (si possible)

Partie 6 : Principe de sécurité physique et d'économie d'effort.

Retrouvez tous les détails liés à cette certification à l'adresse suivante : www.inrs.fr

INTERVENANT(S)

Aucun

ÉVALUATION

A partir d'un scénario de travail en lien avec son secteur d'activité professionnel et présentant un ou des risque(s), les stagiaires devront observer et analyser la situation de travail dangereuse. Il sera remis aux stagiaires avec l'outil d'observation et d'analyse d'une situation de travail. Les candidats disposeront de 40 minutes pour réaliser le travail individuellement. En cas de difficulté à l'expression écrite, l'épreuve pourra se réaliser à l'oral en face à face avec le formateur., Le stagiaire doit être présent pendant toute la durée de la formation et participer à l'ensemble des activités proposées par le formateur

ATTRIBUTION FINALE

Certificat d'acteur PRAP IBC

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 24 mois, l'apprenant doit suivre une session de Maintien et Actualisation des Compétences PRAP IBC